

MAIRIE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

7, Rue Pasteur – 60550 – VERNEUIL-EN-HALATTE

Tél : 03.44.25.09.08 - Fax : 03.44.25.39.02

BRADERIE - BROCANTE DIMANCHE 30 AVRIL 2017

A partir de 6 Heures 30

IMPLANTATION

- Rue Victor Hugo – Pasteur
- Placés de l'Eglise et de la Mairie
- Chaussée des Moulins
- Espace Vert Village



Le placement sera assuré par les ORGANISATEURS

- Il est autorisé **un maximum de 6 m par famille.**
- **Les familles qui se regroupent** doivent chacune établir un dossier complet et les remettre tous ensemble **à VERNEUIL-SERVICES – 03 Rue Victor Hugo (Tél 03 44 25 21 00)**
- L'électricité n'est pas fournie.

L'accès aux **PORTES COCHÈRES** devra être **LAISSÉ LIBRE**. Toutefois, les riverains occupant l'espace public devant leur **porte d'entrée ou de garage devront s'acquitter des droits de place** en vigueur pour les habitants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1°) - Remplir l'imprimé ci-joint.

2°) - Joindre :

- la **photocopie de votre carte d'identité (recto et verso) + le Kabis pour les professionnels**
- les frais d'inscription, **PAR CHEQUE**, (même nom que l'inscription) à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**
- **Pour les vernoliens** : Avec une enveloppe avec vos nom – prénom - adresse.
- **Pour les extérieurs** : Avec une enveloppe **timbrée** avec votre nom – prénom – adresse **si vous désirez le recevoir par courrier**

3°) - Déposer le dossier complet **AVANT LE 27 MARS 2017** :

A Verneuil-Services :

Le Lundi : de 14 H 00 à 18 H 00

Du Mardi au Vendredi : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00

Le Samedi : de 10 H 00 à 12 H 00

4°) - Votre carton d'attribution sera à retirer **à VERNEUIL-SERVICES à partir du Mercredi 26 Avril 2017.**

Pour les extérieurs, nous vous l'envoyons par la poste.



Tout dossier incomplet sera refusé

FRAIS D'INSCRIPTION

Les droits de place s'élèvent à :

→ Pour les Vernoliens et les Associations de VERNEUIL-EN-HALATTE	7,00 €	Pour 2 mètres linéaires
	12,00 €	Pour 4 mètres linéaires
	16,00 €	Pour 6 mètres linéaires
→ Pour les extérieurs	17,00 €	Pour 2 mètres linéaires
	30,00 €	Pour 4 mètres linéaires
	41,00 €	Pour 6 mètres linéaires

Les habitants de VERNEUIL-EN-HALATTE ne sont pas autorisés à prêter leur **identité** permettant ainsi l'obtention d'un **emplacement** à des **extérieurs**.

LE MAIRE-ADJOINT,
Déléguée aux Fêtes, Cérémonies
et Manifestations Evènementielles,

LE MAIRE,

Emmanuelle ZAREMBA

Christian MASSAUX